

# Concours d'interprétation

DES COMPOSITIONS ASCEJ

1

Tous  
**les chœurs**  
d'enfants & jeunes  
de Suisse  
sont invités  
à participer

2

Prix:  
réalisations de  
**clips vidéo**  
promotionnels  
pour **4** lauréats

3

Remise des  
enregistrements:  
**15 janvier 2024**  
dernier délai!

4

Remise des prix  
durant le  
**Festival SKJF**  
du 9 au 12 mai 2024  
à Neuchâtel



# Comment participer au Concours

## Conditions pour la participation au concours ASCEJ :

Tous les chœurs d'enfants et de jeunes de Suisse sont invités à participer à ce concours.

**D'ici le 15 janvier 2024**, les chœurs participants doivent envoyer leur enregistrement (audio uniquement et réalisé même avec un téléphone...) d'une pièce créée par l'ASCEJ à [concoures@ascej.ch](mailto:concoures@ascej.ch)

*La liste des chansons et un spécimen de partition (avec adresse de commande / téléchargement) se trouve sur notre site [ascej.ch/concoures](http://ascej.ch/concoures)*

Durant le 1er trimestre 2024, un jury composé de 5 personnalités du monde choral sélectionnera 4 chœurs en conformité avec les critères officiels et les directives d'évaluation de l'USC :

**a) réalisation technique** : intonation, rythme, phrasé, articulation

**b) interprétation artistique** : choix du tempo, agogique, dynamique, mise en valeur du texte, fidélité au style, couleur chorale, expressivité.

Le jury écouterà «à l'aveugle» les enregistrements audio; il se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

**Récompense/Prix** : réalisation d'un clip promotionnel de la chanson primée (mise en image du chœur dans sa région, durant 1 journée) par des professionnels du son et du clip.

## Participation au Festival SKJF :

Les chœurs primés seront informés durant le mois de mars 2024 et la remise des prix aura lieu au cours du prochain Festival SKJF du 9 au 12 mai 2024 à Neuchâtel.